

OUI, JE SOUSCRIS

A déposer dans votre agence SMENO ou à adresser à :
SMENO Assurances MRH - BP 1171 - 76176 ROUEN Cedex
accompagné de votre chèque à l'ordre de S2C. L'ensemble des
champs est obligatoire (sauf mentions contraires) à défaut SMENO
Assurances est dans l'impossibilité de traiter votre demande.

MES COORDONNÉESJe soussigné(e), étudiant(e) M M^{me} M^{lle}

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Contrat réservé aux étudiants de moins de 36 ans.

Qualité du souscripteur _____

 Propriétaire Co-propriétaire Locataire

Co-occupant(s) (nom / prénom) _____

(date de naissance) _____

Adresse du logement à assurer :Nature du logement : Cité U Appartement MaisonChez M, M^{me} _____

Appt _____ N° _____ Rue _____

CP _____ Ville _____

Port.¹ _____ Tél. _____E-mail¹ _____¹ Si vous souhaitez être informé de nos offres commerciales (SMENO Assurances) et celles de la Mutuelle SMENO par e-mail ou SMS**Adresse où le contrat doit être envoyé (à remplir si différente) :**

Appt _____ N° _____ Rue _____

CP _____ Ville _____

MA GARANTIE**1** Chambre ou studio en cité U gérés par le CROUS
(sans le vol, ni la responsabilité civile) 14 €/an² **1** Chambre ou studio en cité U gérés par le CROUS (sans le vol) 21 €/an² **2** Chambre ou studio en cité U gérés par le CROUS (avec le vol) 27 €/an⁴ **3** Chambre chez l'habitant ou foyer privé 38 €/an⁴ **4** Studio T1 : 55 €/an⁵ **5** T2 : 78 €/an⁶ **6** T3 : 89 €/an⁶ **7** T4 et maison (4 pièces maxi) : 108 €/an⁶ ² dont 0 € de frais de gestion. ³ dont 2 € de frais de gestion. ⁴ dont 4 € de frais de gestion. ⁵ dont 2,50 € de frais de gestion.⁶ dont 3 € de frais de gestion.**MES OPTIONS** **A** = 13 €/an **B** = 11 €/an **A+B** = 24 €/an

Tarifs valables du 01/05/11 au 30/04/12

SOUSCRIPTION

Date souhaitée du début de contrat : _____

(Cette date d'effet ne pourra être antérieure à la réception du règlement)

Je demande à adhérer à la police n° 1772711604 souscrite par l'intermédiaire de S2C
auprès de AXA France pour la formule n° _____

Je règle par chèque la somme de _____ € à l'ordre de S2C.

Je déclare par ailleurs avoir pris connaissance des conditions particulières et générales
(disponibles dans les agences SMENO et sur smeno.com).

Fait à : _____ le : _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de SMENO Assurances et de la mutuelle SMENO par publipostage ou
téléphone. Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici

Le traitement des informations vous concernant a été déclaré à la CNIL pour la gestion de nos clients. Les destinataires des
informations vous concernant sont les services des sociétés SMENO Assurances et S2C pour les informations permettant la
gestion de votre assurance multirisques habitation. En application des articles 38, 39, 40 et 43 de la Loi informatique et libertés
vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant. Pour
exercer vos droits, vous pouvez vous adresser par courrier postal à l'adresse suivante : SMENO Assurances - département
Informatique et Libertés - 59046 Lille Cedex.

**ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION
SOUSCRIPTION****PAR COURRIER**

En nous retournant le bulletin de souscription
accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de S2C à :
SMENO Assurances MRH
BP 1171 - 76176 ROUEN Cedex

**DANS NOS AGENCES ET POINTS SERVICES**

Pour souscrire à une Assurance Multirisque Habitation,
rendez-vous dans l'une de nos agences.

Conseils, souscription et attestation immédiats !**Nord-Pas de Calais**

LILLE
Furet du Nord - Grand Place,
6^e étage

LILLE

43, bld Vauban

VALENCIENNES

20, av. Clemenceau

VILLENEUVE D'ASCQ

Furet du Nord

C. C^{ial} V2**ARRAS***

4, rue des Dominicains

DUNKERQUE*Maison de l'étudiant
252, Avenue de l'Université**ROUBAIX***

21 bis, Grande Rue

* Pour toute souscription dans ces agences, l'attestation est envoyée par courrier.

Picardie**AMIENS**

18, rue Jean Catelas

COMPIÈGNE*

UTC B. Franklin bureau G101

Rue de Couttolenc

Normandie**CAEN**

40, av de la Libération

LE HAVRE

2 à 4, rue Voltaire

MONT ST AIGNAN (ROUEN)

7, rue Thomas Becket

ROUEN*

ADVE - Espace étudiants

123, rue du G^{al} Leclerc**SUR SMENO.COM rubrique assurances étudiantes**

Souscription immédiate et impression chez vous
de l'attestation ! Votre attestation immédiatement
envoyée par mail.

**PAR TÉLÉPHONE****36-20 dites "SMENO"**

0,12€/min depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi de 9h à 18 h.

SMENO
Assurances

La SMENO
s'engage depuis
plusieurs années à
toujours mieux respecter
l'environnement, dans
l'ensemble de ses activités.
Toutes les éditions de la SMENO
sont imprimées sur du papier
100% recyclé et confiées à des
imprimeurs titulaires du label
Imprim'Vert.

OBLIGATOIRE**ASSURANCE DE
MON LOGEMENT ?****JE GÈRE !**À PARTIR DE
14€ / AN
SEULEMENT

12 750 ex - 04/11 Document non contractuel - STAM/MC - Crédit Photos - Fotolia - PhotoDisc

SMENO
Assurances**ASSURANCE
DE MON
LOGEMENT ?****JE CHOISIS LA SMENO !****8 GARANTIES SPÉCIALES, POUR TOUS LES ÉTUDIANTS**

- Des offres spéciales**, pour les chambres universitaires, les
chambres chez les particuliers et les appartements
- Une gamme complète**, de la chambre à la maison individuelle
- Tarif unique pour toute forme de colocation**

LES MEILLEURS PRIX

- Des tarifs négociés pour vous auprès d'AXA Assurances, **à partir
de 14 € par an !**

UNE COUVERTURE COMPLÈTE DE VOS RISQUES

- Incendie**
- Vol**¹
- Dégâts des eaux**
- Dommages électriques**¹
- Événements climatiques**
- Responsabilité civile locative** (recours des voisins et des tiers)
- Bris de glace**¹

¹ Selon la formule choisie.**DES OPTIONS POUR PERSONNALISER VOTRE GARANTIE****OPTION A : extension des capitaux mobiliers (+ 1500 €)²****OPTION B : remplacement à neuf des biens électroménagers****DES SERVICES RAPIDES ET DE PROXIMITÉ !**

- ➔ Responsabilité civile étendue dans le cadre de la vie privée et lors
de stages rémunérés ou non (sauf option 0)
- ➔ Votre attestation remise immédiatement pour toute souscription
sur smeno.com et en agences
- ➔ Informations juridiques par téléphone

² Cette option facultative ne peut être souscrite avec les options 0 et 1.

UNE ASSURANCE ESSENTIELLE ET OBLIGATOIRE

Assurer votre logement étudiant est obligatoire. Cette assurance est essentielle : elle vous couvre contre le risque locatif et garantit le matériel et le mobilier dans votre logement.

SMENO Assurances propose une gamme de 8 formules spéciales Étudiants, adaptées aux principaux types de logement. Accessibles pour les étudiants de moins de 36 ans, ces garanties vous couvrent partout en France et peuvent vous suivre en cas de déménagement.



→ VOL ET CAMBRIOLAGE ?

La SMENO vous rembourse les frais liés à l'effraction* (serrures, portes, vitres) ainsi que les biens dérobés* (ordinateur, mobilier, télévision, etc.).

* Sauf pour les options 0 et 1 * Après déduction de franchise

Pensez à l'option « Extension de capitaux », pour ajuster votre garantie à la valeur de votre matériel !

→ INCENDIE ?

La SMENO vous rembourse le montant des travaux nécessaires* à la remise en état de votre logement et la valeur des biens détruits*.

* Après déduction de franchise

Le plus ? Avec l'option « Valeur à neuf », vous pouvez vous faire rembourser vos appareils électroménagers au prix du neuf !

→ FUITE ET DÉGÂTS DES EAUX ?

La SMENO prend en charge les dommages provoqués par un dégât des eaux dans votre logement et vous couvre contre les dommages causés à vos voisins.

→ TEMPÊTE ?

La SMENO vous rembourse les dégâts de plus en plus fréquents causés par les événements climatiques (tempête, grêle, pluie, etc.).

→ VITRES CASSÉES ?

Avec la garantie « Bris de glace »², la SMENO rembourse les frais de réparation de vos vitres cassées*.

² Sauf pour l'option 0 * Après déduction de franchise

ASSURANCE DE MON LOGEMENT ÉTUDIANT

1 JE CHOISIS MA GARANTIE

Comprendre vos garanties

Le tarif annuel est déterminé par le type de logement que vous occupez : chambre universitaire, foyer, appartement en colocation, etc.

A chaque tarif correspond aussi un montant garanti, appelé « Capitaux mobiliers ». Il sert de base à vos remboursements en cas de sinistre. Plus il est important, meilleure est votre couverture.

Votre logement	Chambre ou studio en cité U gérés par le CROUS			Chambre chez l'habitant* ou foyer privé	Studio T1	T2	T3	T4** Appartement ou maison
0	1	2	3	4	5	6	7	
0	1	2	3	4	5	6	7	
14€	21€	27€	38€	55€	78€	89€	108€	
PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN	
1 500€	2 300€	2 300€	3 900€	3 900€	5 400€	6 100€	12 200€	
Les capitaux mobiliers garantis								
	GARANTIES							
Incendie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dégâts des eaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Responsabilité civile locative (recours des voisins et des tiers)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Événements climatiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Responsabilité séjour-voyage	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Attentats et actes de terrorisme	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Frais consécutifs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dommage aux appareils électriques		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Défense recours		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bris de glace		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Responsabilité civile vie privée		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vol et vandalisme			✓	✓	✓	✓	✓	✓

*Le particulier loue une chambre sans cuisine ni salle d'eau à usage privatif. **4 pièces maximum. Franchise de 61 € sauf événements climatiques et catastrophes naturelles (franchise légale). Les formules 0, 1 et 2 s'appliquent uniquement pour les chambres gérées par le CROUS. Vous choisissez l'option en fonction des garanties que vous souhaitez.

Contrats souscrits par l'intermédiaire de S2C - 432, bd Michelet - 13009 MARSEILLE. Immatriculation ORIAS 07 030 727. RCS 395 214 646 00022 - SARL de courtage d'assurances au capital de 7 622.45 € auprès de AXA France IARD (Siège social - 26, rue Drouot - 75009 PARIS - RCS Paris 722 057 460 - Société régie par le Code des Assurances). Courtier Assurances du Nord Ouest (ANO) - SARL de courtage d'assurances au capital de 18 000 € - RCS Lille 401 172 093 - 59046 LILLE Cedex - N°ORIAS 07 030 114. Ce document n'est qu'un résumé des garanties, exclusions, définitions et franchises, elles peuvent être consultées dans les agences SMENO et sur smeno.com



Tarifs négociés auprès d'AXA France et réservés aux étudiants de moins de 36 ans. Tarifs valables du 01/05/11 au 30/04/12. Frais de dossier inclus.

JE GÈRE !

2 JE CHOISIS MES OPTIONS

Complétez votre garantie de base avec une ou deux options ! Elles s'ajoutent à votre couverture de base et augmentent le montant de vos remboursements en cas de sinistre. Cumulables, elles vous garantissent une protection optimale !

OPTION A

13€
PAR AN

→ EXTENSION DES CAPITAUX MOBILIERS ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Avec cette option, vous augmentez votre capital mobilier garanti de 1500 € : la SMENO vous remboursera sur une base plus importante, en cas de sinistre. Résultat : **une meilleure indemnisation, adaptée à la valeur réelle de votre matériel.**

OPTION B

11€
PAR AN

→ VALEUR À NEUF

Avec cette option, **la SMENO vous rembourse votre équipement électroménager détérioré ou volé au prix du neuf !** A ce prix-là, pourquoi s'en priver ?

